

## Droits et obligations des jeunes

### PUY-DE-DÔME

#### Sommaire

- I- LES DROITS DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT
- II- COMMENT SIGNALER UN JEUNE EN DANGER ?
- III- LES MOYENS D' ACTIONS ET LES INTERVENTIONS
- IV- LES JEUNES EN DIFFICULTE D'INSERTION
- V- LES ORGANISMES D'AIDE AUX ENFANTS
- VI- LES OBLIGATIONS DES JEUNES
- ADRESSES À CONNNAÎTRE

#### I- LES DROITS DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

Selon la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, que la France s'est engagée à respecter, notre législation admet la reconnaissance du droit de l'enfant à être entendu. Dès lors, la France a instauré la Journée Mondiale des Droits de l'Enfant. De nombreux palais de justice ont mis en place des antennes d'écoute et de défense des mineurs. On peut y rencontrer gratuitement un avocat.

##### ORDRE DES AVOCATS/BARREAU DE CLERMONT-FERRAND

Palais de justice

16 place de l'Etoile

63000 CLERMONT-FERRAND

Tél : 04 73 37 39 04/04 73 37 62 21 (consultations juridiques gratuites)

Fax : 04 73 37 08 06

Email : [accueil.clermont-fd@avocat-conseil.fr](mailto:accueil.clermont-fd@avocat-conseil.fr)

Web : <http://www.barreau-clermont.avocat.fr>

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h - vendredi de 8 h 30 à 16 h

. avocats de l'enfant : consultations juridiques gratuites pour les mineurs le 4ème mercredi de chaque mois de 14 h à 16 h sans RDV

##### CORRESPONDANT TERRITORIAL DU DÉFENSEUR DES ENFANTS CANTAL ET PUY-DE-DÔME

M. DAUBANNAY

Préfecture du Puy-de-Dôme

18 boulevard Desaix

63000 CLERMONT-FERRAND

Tél : 06 08 58 51 79

Email : [defensedesenfants.15-63@aliceadsl.fr](mailto:defensedesenfants.15-63@aliceadsl.fr)

Web : <http://www.defenseurdesenfants.fr>

. peut être saisi à propos de conflits entre des personnes privées ou de litiges entre un citoyen et l'administration lorsque l'intérêt de l'enfant est en cause. La saisine peut être faite directement soit par un mineur âgé de 8 ans révolus soit par une association reconnue d'utilité publique soit par les représentants légaux de l'enfant

. le défenseur des enfants a la possibilité de s'autosaisir à propos de situations qui lui paraissent ne pas respecter les droits des enfants

. participe à la "Quinzaine des Droits de l'Enfant" (en novembre)

D'autres structures accueillent dans leurs locaux des permanences de consultations juridiques gratuites :

##### CENTRE RÉGIONAL D'INFORMATION JEUNESSE D'Auvergne (CRIJ)

Espace Info Jeunes

5 rue Saint Genès

63000 CLERMONT-FERRAND

Tél : 04 73 92 30 50

Fax : 04 73 92 15 05

Email : [espace.info.jeunes@orange.fr](mailto:espace.info.jeunes@orange.fr)

Web : <http://www.espaceinfojeunes.net>

Du lundi au vendredi de 10 h à 18 h - samedi matin de 10 h à 13 h (Espace accueil uniquement)

. consultations gratuites des avocats du Barreau de Clermont, le 2ème mercredi du mois, de 14 h à 16 h, sur RDV. Service réservé à un public jeune

## II- COMMENT SIGNALER UN JEUNE EN DANGER ?

Un jeune est considéré en danger lorsqu'il est maltraité physiquement ou moralement, ou lorsque ses conditions de vie (alimentation, sécurité, santé, éducation. . .) ne lui permettent pas un bon développement physique et psychologique.

**Qui peut signaler un jeune en danger ?** Toute personne qui, dans son entourage, connaît un jeune en difficulté ou en danger doit prévenir les autorités administratives ou judiciaires (le parquet des mineurs dirigé par le Procureur de la République) Le jeune en danger lui-même ou ses parents peuvent s'adresser directement au juge des enfants qui les aidera.

**A qui s'adresser ?** : On peut contacter par courrier ou téléphone :

- les autorités administratives (le service d'aide sociale à l'enfance du département ou les services sociaux, c'est à dire les assistants sociaux des collèges, lycées, mairies. . .)
- les autorités judiciaires (le parquet ou les services de police ou de gendarmerie)

Lorsqu'un jeune est en danger, deux dispositifs de protection de l'enfance peuvent intervenir.

- **L'aide sociale à l'enfance** : elle peut prendre des mesures de protection en faveur du jeune : suivi par un éducateur, accueil. . . Elle n'intervient qu'avec l'accord écrit des parents. En cas d'échec de l'intervention de l'Aide Sociale à l'Enfance, celle-ci alerte le parquet et transmet le dossier à la Justice.

- **La Justice** : lorsque " La santé, la sécurité ou la moralité d'un mineur sont en danger ou lorsque les conditions de son éducation sont gravement compromises " (article 375 du Code civil), le juge des enfants intervient pour protéger le jeune : c'est l'assistance éducative. Le juge des enfants prend, si nécessaire, les mesures adaptées pour que le jeune puisse vivre dans un environnement satisfaisant. Le plus souvent, le juge des enfants est saisi par le parquet.

Source <http://www.ado.justice.gouv.fr>

### CONSEIL GÉNÉRAL DU PUY-DE-DÔME

Hôtel du département  
24 rue Saint-Esprit  
63033 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1  
Tél : 04 73 42 20 20  
Fax : 04 73 42 20 04

Web : <http://www.puydedome.com>

. le service de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) vient en aide aux enfants et à leur famille par des actions de prévention individuelle ou collective, de protection et de lutte contre la maltraitance :

<http://actionsociale.puydedome.com>

. le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) est dirigé par un médecin et comprend des personnels qualifiés notamment dans les domaines médical, paramédical, social et psychologique. Ce service est chargé d'assurer la protection sanitaire de la famille et de l'enfant

### TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE (TGI)

Palais de justice  
16 place de l'Etoile  
63033 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1  
Tél : 04 73 31 77 00  
Fax : 04 73 31 78 00

## III- LES MOYENS D' ACTIONS ET LES INTERVENTIONS

De nombreux partenaires interviennent dans la protection de l'enfance : l'Aide Sociale à l'Enfance, le Service Social, la Protection Maternelle et Infantile, les juges des enfants, les associations gestionnaires d'établissements, le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales, l'Education Nationale, la police, le milieu hospitalier et associatif. Les interventions varient en fonction de la gravité de la situation et de l'attitude de la famille et lorsqu'il y a nécessité, le Procureur de la République est saisi (mesures judiciaires).

### 1 ) Le maintien dans la famille

Certaines aides à domicile peuvent permettre, avec l'accord de la famille, le maintien de l'enfant dans son milieu de vie :

- intervention d'une travailleuse familiale,
- aides financières,
- intervention d'un travailleur social,
- mesure d'Assistance Educative en Milieu Ouvert (AEMO).

**PRÉVENTION ACTION RUES ET QUARTIERS (PARQ-ADSEA)**

1 rue de Châteaugay  
63118 CÉBAZAT  
Tél : 04 73 87 27 95  
Fax : 04 73 87 98 17  
Email : [parq-adsea@wanadoo.fr](mailto:parq-adsea@wanadoo.fr)

. le PARQ est le service de prévention spécialisée de l'Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence  
. action de prévention spécialisée qui se propose d'accompagner une population en difficulté (jeunes de 8 ans à 25 ans) pour tenter d'inverser le processus de marginalisation : par une présence sociale (travail de rue, Point Accueil Jeunes), par la résolution de problèmes concrets (démarches administratives et judiciaires, relation familiale et scolaire, formation et emploi, accès au logement, droit aux soins), par l'écoute et un accompagnement éducatif de proximité (soutien psycho-affectif, aide au projet, réapprentissage de la vie sociale), par la prise en compte de petits groupes de jeunes confrontés à de multiples difficultés (déscolarisation, inactivité, délinquance, violence, drogue, exclusion), par le soutien ou la promotion des mouvements de citoyenneté, de solidarité (association ou comité de quartier, associations de jeunes, associations sportives animées par des jeunes de quartier), par un travail de partenariat pour mobiliser les énergies du quartier (centres sociaux, centres d'animation, missions locales)

**ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DE LA SAUVEGARDE DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE DU PUY-DE-DÔME (ADSEA)**

50 avenue d'Italie  
63000 CLERMONT-FERRAND  
Tél : 04 73 41 31 90  
Fax : 04 73 41 31 76  
Email : [efoex.adsea@libertysurf.fr](mailto:efoex.adsea@libertysurf.fr)

. l'ADSEA 63 gère un service d'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO) et de tutelle aux prestations familiales, une maison d'enfants à caractère social, un service de prévention spécialisée (2 équipes dans les quartiers nord de Clermont, une équipe en centre ville gérant et un PAEJ (l'Ecoutille 04 73 92 92 92) ainsi qu'un service de prévention dans les quartiers sud de Clermont.  
. l'association s'appuie sur un projet fort "Etre adulte pour l'enfant"

**ASSOCIATION NATIONALE D'ENTRAIDE FÉMININE PUY-DE-DÔME (ANEF)**

15 rue Fontgèze  
63000 CLERMONT-FERRAND  
Tél : 04 73 31 98 88  
Fax : 04 73 31 98 87  
Email : [administratif@anef63.org](mailto:administratif@anef63.org)  
Service d'action éducative en milieu ouvert  
15 rue Fontgèze  
Tél : 04 73 31 98 99  
Fax : 04 73 31 98 90  
Email : [aemo@anef63.org](mailto:aemo@anef63.org)

. le service AEMO de l'ANEF reçoit des filles et des garçons de la naissance à moins 21 ans éprouvant de graves difficultés d'insertion sociale

**2 ) Le placement des enfants**

Lorsque la situation de l'enfant l'exige, il peut être nécessaire de prévoir un accueil provisoire en famille d'accueil ou en établissement (foyer de l'enfance, maisons d'enfants à caractère social, établissements d'éducation spécialisée) tout en gardant des relations avec sa famille.

**a) Le placement familial**

Ce sont généralement des organismes privés agréés qui assurent le placement. Pour les connaître, s'adresser au :

**CENTRE RÉGIONAL D'ETUDES ET D' ACTIONS EN FAVEUR DES HANDICAPS ET DES INADAPTATIONS (CREAHI)**

38 bis avenue de la République  
63100 CLERMONT-FERRAND  
Tél : 04 73 90 60 60  
Email : [contact@creahi-auvergne.org](mailto:contact@creahi-auvergne.org)  
Web : <http://www.creahi-auvergne.org>

. le Creahi Auvergne est un organisme privé à mission de service public. Il exerce un rôle général d'animation, d'information et de documentation sur tout ce qui intéresse les personnes handicapées et en difficulté d'adaptation. Egalement, il exerce un appui technique auprès des structures sociales et médico-sociales (élaboration des projets d'établissements, de services, de projet personnalisé...), une fonction d'études et d'observation

**b) Le placement en établissement**

Il existe plusieurs types de structures accueillant les enfants en difficulté :

**ASSOCIATION POUR LA RÉADAPTATION ET LA PROMOTION DES ENFANTS ET DES JEUNES (ARPEJ)**

14 ter avenue de Villars - BP 154  
63406 CHAMALIÈRES CEDEX  
Tél : 04 73 31 03 36  
Fax : 04 73 31 75 30  
Email : [contact@arpej63.org](mailto:contact@arpej63.org)

. l'association gère des établissements de compétence conjointe pour enfants et adolescents. Elle est habilitée à recevoir des jeunes sur décision du Juge des Enfants au titre de la protection des mineurs et des mesures en faveur des jeunes majeurs ou sur décision de la Direction Générale de la Solidarité et de l'Action Sociale. Elle gère d'autre part un institut médico-pédagogique composé de trois services : IMP, SESSAD, SAFI (service d'accompagnement à la Formation et à l'Insertion) (placement MDPH), un service d'insertion formation (SIFA), un atelier de pratique informatique (API)

**CENTRE DÉPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE**

22 boulevard Gambetta - BP 140  
 63403 CHAMALIÈRES CEDEX  
 Tél : 04 73 17 63 00  
 Fax : 04 73 17 63 01  
 Email : [cdef@cdef63.fr](mailto:cdef@cdef63.fr)

- . établissement public chargé d'une mission de Service Public de Protection de l'Enfance
- . le CDEF est une structure sociale qui accueille, toute l'année, 24h/24h, des mineurs de la naissance à 18 ans, des jeunes majeurs et des mères isolées avec leurs enfants
- . il a pour mission l'accueil d'urgence, l'évaluation et l'orientation des personnes accueillies

**CENTRE D'ACTION ÉDUCATIVE DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE (CAE)**

15 rue Paul Bert  
 63000 CLERMONT-FERRAND  
 Tél : 04 73 92 20 23  
 Fax : 04 73 91 96 54  
 Email : [Max.Combres@justice.fr](mailto:Max.Combres@justice.fr)

- . suivi en milieu ouvert de mineurs et jeunes majeurs sous protection judiciaire
- . investigations, enquêtes sociales

**FOYER ÉDUCATIF ANEF 63**

2/4 place d'Espagne  
 63000 CLERMONT-FERRAND  
 Tél : 04 73 92 27 99  
 Fax : 04 73 91 64 37  
 Email : [foyer@anef63.org](mailto:foyer@anef63.org)

- . le foyer est autorisé à intervenir pour des mineurs et majeurs (garçons de 17 à 21 ans et filles de 15 à 21 ans) confrontés à des difficultés sociales susceptibles de compromettre gravement leur équilibre. Contacter une assistante sociale ou le Conseil Général pour toute demande de prise en charge en Foyer

**MAISON D'ACCUEIL (AGESSEM)**

ZAC de la Visitation  
 16 rue Godefroy de Bouillon  
 63000 CLERMONT-FERRAND  
 Tél : 04 73 14 10 00  
 Fax : 04 73 14 12 00  
 Email : [maison-daccueil.agessem@wanadoo.fr](mailto:maison-daccueil.agessem@wanadoo.fr)  
 Web : <http://perso.wanadoo.fr/agessem>

- . établissement géré par l'Association Gestionnaire d'Etablissements et de Services Sociaux et Médicaux (AGESSEM)
- . est habilitée à recevoir des mineurs et des jeunes majeurs de 14 à 21 ans bénéficiaires de l'aide sociale à l'enfance et de la protection judiciaire de la jeunesse au sein de 5 sections comprenant : 4 foyers appartements de 9 places chacun fonctionnant en internat, 1 service d'accueil et d'intégration sociale (SAIS) de 16 places en chambres ou appartements, pour jeunes de 16 à 21 ans et de 4 places pour des jeunes suivis en milieu familial

**IV- LES JEUNES EN DIFFICULTE D'INSERTION****La protection judiciaire de la jeunesse**

Ce service dépend du Ministère de la Justice et est chargé de l'action éducative pour des mineurs ou jeunes majeurs confiés par l'autorité judiciaire soit au titre de l'enfance en danger, soit au titre des mineurs délinquants.

**DIRECTION TERRITORIALE DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE AUVERGNE (DTPJJ)**

M. POITAU  
 1 avenue des Cottages - BP 383  
 63010 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1  
 Tél : 04 73 93 86 58  
 Fax : 04 73 93 46 13  
 Email : [ddpjj-clermont-ferrand@justice.fr](mailto:ddpjj-clermont-ferrand@justice.fr)

- . ce service dépend du Ministère de la Justice et est chargé de l'action éducative pour des mineurs ou jeunes majeurs confiés par l'autorité judiciaire soit au titre de l'enfance en danger, soit au titre des mineurs délinquants

**V- LES ORGANISMES D'AIDE AUX ENFANTS**

La maltraitance existe dans toutes les catégories sociales et ne se manifeste pas seulement au travers de violences physiques ou d'abus sexuels, mais également au travers de négligences de toute nature (manque d'affection, forcing scolaire ou sportif, punitions excessives, . . .). Pour venir en aide et sauver les enfants du danger ici et dans le monde de nombreuses associations, antennes d'accueil et d'écoute téléphonique se sont créées.

### **PARTAGE AUVERGNE**

M. CONTI

4 rue de Malmouche

63170 AUBIÈRE

Tél : 04 73 28 92 29

Email : [partage-auvergne@orange.fr](mailto:partage-auvergne@orange.fr)

Web : <http://partage-auvergne.hautetfort.com/>

. aider les enfants démunis et atténuer leurs souffrances sur tous les continents grâce à des parrainages

### **LES AMIS DES ENFANTS DU MONDE (AEM)**

MME BOUCHEIX

731 route des Mauvaises

63112 BLANZAT

Tél : 04 73 87 90 39

Email : [contact@amisdesenfantsdumonde.org](mailto:contact@amisdesenfantsdumonde.org)

Web : <http://www.amisdesenfantsdumonde.org>

Contact : MME MARTIN

Malfournier

63490 SAINT-JEAN-EN-VAL

Tél : 04 73 96 88 08

. l'action des AEM est double : porter secours, espoir et avenir aux enfants les plus démunis en soutenant financièrement des initiatives locales telles qu'orphelinats, écoles, centres d'apprentissage, . . . , rechercher des familles françaises pour les enfants confiés aux AEM en adoption par les autorités de leur pays. Association reconnue d'utilité publique

### **SOLIBU**

Maison des associations

11 rue des Saulées

63400 CHAMALIÈRES

Tél : 04 73 37 72 61

Email : [solibu08@yahoo.fr](mailto:solibu08@yahoo.fr)

Contact : M. LAVENANT

Email : [denis.lavenant@wanadoo.fr](mailto:denis.lavenant@wanadoo.fr)

. accompagner des groupes de personnes défavorisées (adultes, enfants) du Burundi (ou autres) vers l'autonomie, à travers des actions de développement, de formation et d'éducation

### **ANTENNE JEUNES NEYRON (DAJL)**

14 rue Neyron

63000 CLERMONT-FERRAND

Tél : 04 73 92 76 19

Email : [ksrikah@ville-clermont-ferrand.fr](mailto:ksrikah@ville-clermont-ferrand.fr)

. informations 2010 non communiquées

. les mercredi et samedi de 14 h à 18 h

. centre d'accueil pour les 12/17 ans en grande difficulté : écoute, activités . . .

### **ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC**

Les PEP 63

31 rue Pélissier - BP 322

63000 CLERMONT-FERRAND

Tél : 04 73 42 29 30

Fax : 04 73 92 70 98

Email : [adpep.63@laposte.net](mailto:adpep.63@laposte.net)

Web : <http://www.pep63.com>

Du lundi au jeudi de 8 h à 17 h 30 - vendredi de 8 h à 12 h

. contribue à l'éducation de tous les jeunes en complémentarité et en partenariat avec l'Education Nationale

. développe la scolarisation des jeunes en situation de handicap

. participe à l'éducation citoyenne des jeunes et des adultes

. favorise l'accès à des loisirs de qualité pour tous

. lutte contre les inégalités en s'impliquant dans des actions préventives (éducation, santé, loisirs) pour éviter l'exclusion

. participe à l'accompagnement de la parentalité

### **ASSOCIATION SPORTIVE DE CHAMPRATEL (ASC)**

M. HAIQUANI

24 rue de Flamina

63100 CLERMONT-FERRAND

Tél : 04 73 25 10 33/06 99 66 63 63

Email : [asc-champratel@wanadoo.fr](mailto:asc-champratel@wanadoo.fr)

. intervient dans le domaine socio-éducatif, de la prévention et de la marginalisation de la jeunesse

. insertion sociale du public adulte en difficulté

**CLER AMOUR ET FAMILLE DU PUY-DE-DÔME**

Union départementale des associations familiales du Puy-de-Dôme (UDAF 63)

2 rue Bourzeix

63000 CLERMONT-FERRAND

Tél : 04 73 35 48 65

Email : [region.auvergne@cler.net](mailto:region.auvergne@cler.net)

Web : <http://www.cler.net>

Mercredi de 16 h à 18 h

- . information et éducation en milieu scolaire sur la vie affective et sexuelle
- . accueil et écoute individuelle des jeunes (amour, sexualité, contraception, IST-Sida, ...)
- . entretien d'aide pour les jeunes désirant réfléchir en vue de dépasser des difficultés personnelles et améliorer sa vie relationnelle

**ENFANCE ET FAMILLES D'ADOPTION (EFA 63)**

M. FOENARD

9 rue Dumaniant

63000 CLERMONT-FERRAND

Tél : 04 73 96 62 78/06 84 25 60 71

Email : [guy.foenard@wanadoo.fr](mailto:guy.foenard@wanadoo.fr)

- . accueillir les familles qui désirent adopter un enfant, en France ou à l'étranger, en les informant, les aidant à clarifier leur projet et évaluer leurs limites
- . organiser des rencontres entre familles adoptives afin qu'elles puissent échanger leurs expériences et s'entraider, rechercher des solutions pour les enfants privés de famille avec les partenaires sociaux, témoigner sur l'adoption

**ENFANCE ET PARTAGE**

6 rue des Jacobins

63000 CLERMONT-FERRAND

Tél : 04 73 90 44 17/N°vert national : 0 800 05 12 34

Email : [enfanceetpartage63@orange.fr](mailto:enfanceetpartage63@orange.fr)

Web : <http://www.enfance-et-partage.org>

Mardi de 9 h à 12 h - jeudi de 14 h à 18 h

- . a pour mission globale de porter assistance aux enfants victimes de maltraitance physique et/ou psychologique et d'abus sexuels
- . réception des plaintes et retransmission aux services concernés, écoute téléphonique, prévention et information en milieu scolaire, suivi psychologique des victimes
- . aide juridique et constitution de partie civile

**ENFANCE MAJUSCULE - FÉDÉRATION ALEXIS DANAN**

Centre associatif Jean Richepin

21 rue Jean Richepin

63000 CLERMONT-FERRAND

Tél : 04 73 29 29 29 (tous les jours 24 h/24)

Fax : 04 73 93 56 63

Email : [enfancemajuscule.clermont@wanadoo.fr](mailto:enfancemajuscule.clermont@wanadoo.fr)

Web : <http://www.enfance-majuscule.com>

Vendredi de 13 h 30 à 16 h

- . a pour vocation de protéger et d'aider l'enfant en danger des violences physiques, psychologiques, des abus sexuels, ... et de soutenir les parents
- . Enfance Majuscule est une association rattachée à la Fédération des comités Alexis Danan pour la protection de l'enfance. Son rôle essentiel est de susciter et recueillir les signalements d'enfants en danger, les vérifier et n'avoir de cesse que des mesures de protection efficaces soient prises

**JONATHAN PIERRES VIVANTES**

M. ET MME VIALLET

Siège de l'UDAF

2 rue de Bourzeix

63000 CLERMONT-FERRAND

Tél : 04 73 37 44 10 (M. et Mme VIALLET)/04 73 62 80 71 (M. et Mme PIZZIRANI)/04 73 61 78 65 (M. et Mme ZUROWSKI)

Web : <http://www.anjpv.asso.fr/>

2e lundi de chaque mois de 14 h 30 à 17 h, 9 rue Dumaniant

- . association qui réunit des parents d'enfants disparus (accident, maladie, suicide) qui veulent aider tous ceux qui se trouvent confrontés à cette situation
- . section "frère et soeurs"
- . fait partie du collectif interassociatif Puy-de-Dôme pour la prévention du suicide

**L'AUVERGNE POUR UN ENFANT**

M. PETETIN

20 avenue Julien

63000 CLERMONT-FERRAND

Email : [secretaire@lauvergnepourunenfant.org](mailto:secretaire@lauvergnepourunenfant.org)

Web : <http://www.lauvergnepourunenfant.org>

Contact : PR LUSSON

- . prendre en charge dans les services du CHRU de Clermont-Ferrand les enfants originaires de pays en développement atteints d'affections définitivement curables par l'intervention chirurgicale
- . aider les médecins originaires de pays en développement à acquérir un complément de formation dans les services du CHRU de Clermont-Ferrand
- . renseignements famille d'accueil : Mme Henriet : 04 73 26 52 70 - Don : APUE chez M. Forlay, 38 rue des Meuniers, 63170 Aubière Cedex

### **L'ÉCOUTILLE - PARQ ADSEA**

14 avenue Charras  
63000 CLERMONT-FERRAND  
Tél : 04 73 92 92 92  
Fax : 04 73 92 92 93

Du lundi au vendredi de 15 h à 18 h 30 pour les jeunes, sur RDV pour les parents

. permanence d'accueil et d'écoute éducative pour les jeunes de 14 à 21 ans et les parents qui veulent parler des difficultés éducatives et relationnelles qu'ils rencontrent avec leurs adolescents

### **PLANNING FAMILIAL 63 (MFPF)**

13 rue des Quatre Passeports  
63000 CLERMONT-FERRAND  
Tél : 04 73 37 12 07  
Fax : 04 73 37 55 51

Email : [mfpf63@wanadoo.fr](mailto:mfpf63@wanadoo.fr)

Web : <http://www.planning-familial.org>

Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (fermeture le vendredi à 16 h 30)

. association proposant informations et documentations sur les problèmes de sexualité, de contraception, de grossesse, d'IVG, de violences (viol, inceste, ...), de prévention du Sida

. animations de groupes de jeunes (anatomie, questions diverses concernant la sexualité)

. contraception délivrée gratuitement aux mineures

### **POINT ACCUEIL JEUNES (CCAS DE CLERMONT-FERRAND)**

70 rue Villeneuve  
63000 CLERMONT-FERRAND  
Tél : 04 73 42 11 74  
Fax : 04 73 42 13 78

Email : [point-jeunes@ccas-clermont-ferrand.fr](mailto:point-jeunes@ccas-clermont-ferrand.fr)

Du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 - vendredi de 9 h à 12 h - Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 45

. accompagnement socio-éducatif des jeunes de 18 à 25 ans non révolus (célibataires, sans enfant, non étudiants, non lycéens et clermontois)

### **PÔLE RÉGIONAL DE RÉFÉRENCE POUR L'ACCUEIL ET LA PRISE EN CHARGE DES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES ET DE MALTRAITANCES**

CHU Estaing  
1 Place Lucie Aubrac  
63000 CLERMONT-FERRAND

Tél : 0 800 622 648/0 473 750 050 (urgences pédiatriques pour les mineurs de moins de 16 ans)/0 473 750 167 (urgences maternité pour les mineurs de plus de 16 ans et les adultes)/04 73 750 153 (Secrétariat)

Fax : 04 73 750 154

Email : [cpetiniot@chu-clermontferrand.fr](mailto:cpetiniot@chu-clermontferrand.fr)

Web : <http://www.chu-clermontferrand.fr>

Lundi au vendredi de 9 h à 17 h

. le Pôle regroupe les services de la maternité et les urgences pédiatriques

. lieu d'accueil et d'écoute des mineurs et majeurs victimes de violences sexuelles et de maltraitances, prise en charge médicale sous la direction de médecins experts près de la Cour d'Appel de Riom, suivi psychologique et social, information, notamment juridique et orientation vers des partenaires spécialisés

### **SECOURS CATHOLIQUE - CARITAS FRANCE**

Délégation départementale  
133 avenue de la République  
63051 CLERMONT-FERRAND CEDEX 02  
Tél : 04 73 98 27 37  
Fax : 04 73 98 27 35

Email : [sc-clermont-ferrand@secours-catholique.asso.fr](mailto:sc-clermont-ferrand@secours-catholique.asso.fr)

Web : [http://www.secours-catholique.asso.fr/delegation/delegation\\_puy\\_de\\_dome.htm](http://www.secours-catholique.asso.fr/delegation/delegation_puy_de_dome.htm)

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30

. accompagnement scolaire d'enfants appartenant à certains milieux défavorisés

. accueil familial de vacances réservé en priorité aux enfants confrontés à un problème de dénuement affectif (absence ou mésentente des parents) auquel s'ajoutent souvent des conditions matérielles difficiles. Peuvent toutefois en bénéficier les enfants de familles nombreuses ou ceux dont la mère ou le père est seul. Les familles d'accueil sont volontaires

### **SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS (SPF)**

Fédération du Puy-de-Dôme  
10 rue de Bien Assis  
63100 CLERMONT-FERRAND  
Tél : 04 73 42 27 40  
Fax : 04 73 42 27 49

Email : [contact@spf63.org](mailto:contact@spf63.org)/[direction@spf63.org](mailto:direction@spf63.org)

Web : <http://www.spf63.org/>

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

. vacances en famille d'accueil, séjours en centres de vacances, vacances en famille, aide aux devoirs, sorties culturelles et loisirs

### **SERVICE DE DÉVELOPPEMENT, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION (SDAP SAINT-JACQUES/ADSEA)**

119 B boulevard Lafayette  
63000 CLERMONT-FERRAND  
Tél : 04 73 98 08 40  
Fax : 04 73 98 08 41  
Email : [sdap.adsea@orange.fr](mailto:sdap.adsea@orange.fr)

. prévention de l'exclusion, des conduites à risque, accompagnement éducatif péri-scolaire, protection de l'enfance, insertion sociale et/ou professionnelle, développement local : accompagnement des jeunes dans leur parcours familial, scolaire, professionnel (suivis individuels), chantiers agricoles (16/25 ans), chantiers éducatifs, soutien scolaire, aide aux devoirs (de la 6e à la terminale), animation de proximité  
. jeunes de Saint-Jacques de 9 à 25 ans

### **SOS AMITIÉ**

Centre Jean Richepin  
17 rue Jean Richepin  
63000 CLERMONT-FERRAND  
Tél : 04 73 37 37 37  
Email : [sosamitie.clermont@wanadoo.fr](mailto:sosamitie.clermont@wanadoo.fr)  
Web : <http://www.sos-amitie.org>

. aide psychologique et morale par téléphone 24 h/24  
. adhère au groupe régional de réflexion et d'action pour la prévention du suicide en Auvergne : sensibiliser la population à la problématique du suicide pour que se brise le tabou et mobiliser les Auvergnats pour que le taux de suicides et de récidives chez les jeunes de 11/24 ans diminue

### **SOS INCESTE ET VIOLENCES SEXUELLES AUVERGNE**

Centre associatif Jean Richepin  
21 rue Jean Richepin  
63000 CLERMONT-FERRAND  
Tél : 04 73 92 78 48  
Fax : 04 73 92 78 48  
Email : [sos-violences-sexuelles@wanadoo.fr](mailto:sos-violences-sexuelles@wanadoo.fr)  
Web : <http://www.sos-inceste-pour-revivre.org>  
Sur RDV

. l'association est un lieu d'accueil et d'écoute pour toutes les personnes qui vivent ou ont vécu des agressions sexuelles (enfants, adolescents, adultes)  
. accompagnement des victimes, aide à visée psychologique, conseils juridiques, information, prévention

### **SOS SUICIDE PHÉNIX**

5 rue Jean Soulacroup  
63000 CLERMONT-FERRAND  
Tél : 04 73 29 15 15  
Fax : 04 73 29 15 15  
Email : [sos-suicide.phenix-63@wanadoo.fr](mailto:sos-suicide.phenix-63@wanadoo.fr)  
Web : <http://www.sos-suicide-phenix.org/>

Jeudi sur RDV - accueil téléphonique du lundi au vendredi de 21 h à 23 h  
. travail de prévention du suicide par l'information et la sensibilisation  
. accueil et suivi de personnes ayant des conduites suicidaires et de leurs familles, groupe de psychothérapie et groupe d'écoute musicale et de relaxation  
. fait partie du collectif interassociatif Puy-de-Dôme pour la prévention du suicide

### **UNICEF**

Centre Régional de Documentation Pédagogique (CRDP)  
15 rue d'Amboise - BP 10413  
63011 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1  
Tél : 04 73 92 66 73  
Fax : 04 73 92 66 73  
Email : [unicef63@unicef.fr](mailto:unicef63@unicef.fr)  
Web : <http://www.unicef.fr>

Du lundi au jeudi de 14 h 30 à 16 h 30  
. aider les enfants du monde à survivre et se développer à travers des programmes sur la santé, l'alimentation, la nutrition, l'éducation

### **DES COULEURS POUR L'ENFANCE**

MME CECONE  
36 rue Charles Péguy  
63800 COURNON-D'AUVERGNE  
Tél : 04 73 69 88 22  
Email : [descouleurspourlenfance@orange.fr](mailto:descouleurspourlenfance@orange.fr)

. mettre en place des projets à vocation éducative en direction des enfants tant en France qu'à l'étranger (orphelinats en Roumanie)

### **CENTRE SOCIAL ET CULTUREL ESPACE COURIAT**

Place José Moron  
63200 RIOM  
Tél : 04 73 38 89 67  
Fax : 04 73 64 16 05  
Email : [georges@espacecouriat.fr](mailto:georges@espacecouriat.fr)  
Web : <http://www.espacecouriat.fr>

. espace enfance famille, médiation familiale

**CENTRE SOCIAL ET CULTUREL JOSEPH GAIDIER**

12 avenue de la Libération  
 63200 RIOM  
 Tél : 04 73 38 60 66  
 Fax : 04 73 38 50 89  
 Email : [contact@centregaidier.fr](mailto:contact@centregaidier.fr) ; [sophie@centregaidier.fr](mailto:sophie@centregaidier.fr)  
 Web : <http://www.centregaidier.fr>  
 Email : [contact@centregaidier.fr](mailto:contact@centregaidier.fr)  
 . espace enfance famille, médiation familiale

**ENFANCE MAJUSCULE - FÉDÉRATION ALEXIS DANAN**

17 rue Colombier Lanore  
 63200 RIOM  
 Tél : 04 73 38 17 93  
 Email : [enfancemajuscule-riom@live.fr](mailto:enfancemajuscule-riom@live.fr)  
 Web : <http://www.enfance-majuscule.com>  
 . a pour vocation de protéger et d'aider l'enfant en danger des violences physiques, psychologiques, des abus sexuels, ... et de soutenir les parents  
 . Enfance Majuscule est une association rattachée à la Fédération des comités Alexis Danan pour la protection de l'enfance. Son rôle essentiel est de susciter et recueillir les signalements d'enfants en danger, les vérifier et n'avoir de cesse que des mesures de protection efficaces soient prises

**UNICEF**

Antenne de Riom  
 Centre culturel et social Joseph Gaidier  
 12 avenue de la Libération  
 63200 RIOM  
 Tél : 04 73 38 58 04/04 73 86 11 50  
 Web : <http://www.unicef.fr>  
 2e mercredi de chaque mois de 14 h à 16 h  
 . sensibilisation aux problèmes des enfants malheureux du monde à travers des programmes sur la santé, l'alimentation, la nutrition, l'éducation

**VI- LES OBLIGATIONS DES JEUNES**

Si les enfants et adolescents ont des droits, en particulier en cas de maltraitance, ils ont aussi certaines obligations en matière et responsabilités avant même d'être majeurs.

Ils sont tenus de respecter les règles de la vie collective et la loi.

Il faut savoir qu'un enfant peut être sanctionné par la justice dès l'âge de 10 ans.

Les solutions éducatives (avertissement solennel, placement en établissement spécialisé, surveillance juridique, ...) sont toujours privilégiées par le juge des enfants qui en décide, mais des peines d'enfermement peuvent intervenir dès l'âge de 13 ans.

La justice des mineurs est régie par deux principes : protéger et sanctionner.

**DES ADRESSES A CONNAITRE****PORTAIL INTERMINISTERIEL JEUNESSE**

Site web : <http://www.jeunes.gouv.fr>  
 . informations sur les études, formations, projets professionnels, logement, engagement, santé, loisirs, droits et devoirs

**DROITS DES JEUNES**

Site web : <http://www.droitsdesjeunes.gouv.fr>

**PROTECTION DES MINEURS SUR INTERNET POUR LUTTER CONTRE LA PEDOPHILIE**

Site web : <http://www.internet-signalement.gouv.fr>

**ADO JUSTICE**

Site web : <http://www.ado.justice.gouv.fr>

**ALLO ENFANCE MALTRAITEE**

119 (n° vert simplifié)  
 Site web : <http://www.allo119.gouv.fr>  
 . fonctionne 24 h/24, tous les jours de l'année  
 . être à l'écoute des enfants concernés par des situations de mauvais traitements, assurer le suivi des cas signalés en les transmettant aux services départementaux compétents

## **NUMERO VERT POUR LUTTER CONTRE LES VIOLENCES A L'ECOLE**

0 800 20 22 23

## **CROIX ROUGE-ECOUTE**

Tél : 0 800 858 858

. numéro vert gratuit et anonyme

## **LE DEFENSEUR DES ENFANTS**

104 boulevard Blanqui

75013 PARIS

Tél : 01 53 63 58 51

Site web : <http://www.defenseurdesenfants.fr>

. a pour mission de traiter les réclamations relatives au non respect des droits de l'enfant, de promouvoir et d'informer de ces droits, peut proposer des modifications de législation

. peut être saisi par l'enfant mineur concerné, son représentant légal, ou des associations reconnues d'utilité publique